

Sujet : [INTERNET] exploitation installation déchets FONTENAY EN PARISIS

De : anne@maffiolini.com

Date : 08/07/2019 15:35

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je fais suite à la consultation du public ouverte concernant une demande d'enregistrement d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes à Fontenay en Parisis.

Par les présentes, je vous signifie mon avis défavorable à cette installation, en ma qualité d'habitante de Fontenay depuis plus de vingt ans, et de riveraine proche.

J'ai quitté Paris pour faire grandir ma famille à la campagne.

Ce projet ne doit, à mon sens, pas voir le jour, tout au moins pas aussi près de notre village.

En effet, les conditions mêmes dans lesquelles il est mis en oeuvre sont critiquables : sous couvert d'une modification du PLU on ferait passer, dans la précipitation et de façon assez occulte, un projet qui modifierait de façon très significative notre environnement.

Il y a là un manque d'informations flagrant.

Ce projet va inévitablement avoir des effets sur la pollution, les nuisances sonores, et le paysage. Il est en outre en totale contradiction avec les mesures prises pour réduire le trafic routier, les municipalités successives n'ont jamais résolu le problème de circulation dans Fontenay, voire l'ont aggravé récemment en installant un système de décrochage qui crée systématiquement des bouchons à la sortie de Fontenay, je n'ose imaginer l'impact de dizaines de camions en plus par jour dans ce contexte..

Cette installation n'apporte aucune plus-value ou emploi à notre village, au contraire ce sera le village où "on enterre les ordures".

L'effet Jeux Olympiques n'a pas sa place ici, il serait mieux servi en développant les lignes de transport en commun.

Le rehaussement du sol n'aura aucun effet anti-bruit, car il n'y a pas de nuisances sonores de la francilienne sur le village. En revanche il aura certainement un effet sur l'écoulement des eaux, notamment en cas d'orages, je rappelle que Fontenay est très exposé à ce risque.

Quel impact sur la francilienne ? Notamment en matière d'écoulement d'eaux, mais aussi en matière de circulation. Elle est déjà complètement surchargée, la circulation de dizaines de camions lourdement chargés, en particulier, en cas de mauvais temps, sera risqué de ralentissements et d'accidents.

Il est évoqué des "aménagement" sur l'échangeur", de quoi s'agit-il ?

Quelles mesures de sécurité des piétons pour le haras, le stade et les enfants sont mises en oeuvre ?

Les terres agricoles reculent de façon inquiétante en Ile de France, c'est encore une mesure visant, non seulement à les supprimer, mais également à les dénaturer et les enlaidir. Pendant 5 ans cela va être des dégradations incessantes, et ensuite on replantera quelques arbres malingres sur des monticules disgracieux.

Ce projet n'apporte en outre aucune précision sur les effets sur les humains, sur la protection de l'environnement (s'il est demandé une dérogation, c'est bien parce que cela va avoir un effet négatif), de

la faune également : je rappelle que ces terres sont riches en animaux (je les rencontre régulièrement) : lapins, lièvres, oiseaux (alouettes, pinsons, mésanges, buses, etc..)

Je clôturerai par une dernière question : à qui profite ce projet ? En tous cas pas aux Fontenaysiens...

Je m'oppose donc catégoriquement à ce projet et à la modification du PLU.

En vous remerciant de l'attention accordée à ces réflexions,

Je vous prie de croire, Monsieur le Prefet, à l'assurance de toute ma considération.

Anne MAFFIOLINI
21 Parc des Tournelles
95190 FONTENAY EN PARISIS